Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit:

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

Ref.Nr.:

BDS002467_2_20190911 (FR)

Remplace:

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

AIR DUSTER EXTREME

Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants de précision

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries UK Ltd. Wylds Road **Castlefield Industrial Estate TA6 4DD Bridgwater Somerset United Kingdom**

Tel.: +44 1278 727200 Fax.: +44 1278 425644 E-mail: hse.uk@crcind.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(+44)(0)1278 72 7200 (office hours)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Aérosol, catégorie 3

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Santé: Non-classifié **Environnement:** Non-classifié

Autres dangers: Eviter le contact avec la peau et les yeux, contact avec le produit liquide peut

donner des symptômes de gelure.



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

produit: Ref.Nr.:

BDS002467_2_20190911 (FR)

Remplace:

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Indentificateur du produit:

Mention d'avertissement:	Attention
Mention(s) de danger:	H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants.
	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
	P336 : Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
	P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
Informations additionnelles sur les dangers:	Eviter le contact avec la peau et les yeux, contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

Règlement (CE) n°

648/2004 relatif aux détergents:

hydrocarbures halogénés> 30 %

2.3. Autres dangers

Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
trans-1,3,3,3-tetrafluoroprop- 1-ene	01-0000019758-54	29118-24- 9	471-480- 0	75- 100	Press. Gas	H280	

^{(*} Explication des phrases: chapitre 16)

3.2. Mélanges

Non applicable.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec

de l'eau et consulter un spécialiste



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

produit : Ref.Nr.:

BDS002467 2 20190911 (FR)

Remplace:

Contact avec la peau: En cas de contact avec le liquide, refroidir les parties atteintes avec de l'eau,

ensuite enlever soigneusement les vêtements et laver avec du savon et de

l'eau

Consulter un médecin

Inhalation : Air frais, tenir calme et au chaud.

Ingestion: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (Si

possible lui montrer l'étiquette)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de

tête et étourdissements

Ingestion: Non connu.

Contact avec la peau : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

Contact avec les yeux : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (Si

possible lui montrer l'étiquette)

Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

Forme des produits de décomposition dangereux

CO,CO2

HF peut se former

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition

Assurer une ventilation adéquate

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement



Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

produit: Ref.Nr.:

BDS002467 2 20190911 (FR)

Remplace:

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Permettre l'évaporation du produit

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.

Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.

Assurer une ventilation adéquate

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour utilisation sur équipements sous tension, garder la température sous les 28 °C.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux		méthode	
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
trans-1,3,3,3-tetrafluoroprop-1-ene	29118-24-9	VME	1000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate



Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

AIR DUSTER EXTREME produit:

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

Ref.Nr.: BDS002467 2 20190911 (FR) Remplace:

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Protection individuelle: Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les

> yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate

inhalation: En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Masque air comprimé.

Protection respiratoire recommandée: (air comprimé)

Pour éviter tout contact accidentel avec le produit, portez des gants résistants la peau et les mains :

> aux produits chimiques (norme EN 374). Vous pouvez également utiliser des gants jetables à condition de les changer dès la première éclaboussure. Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes

d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

Gants recommandés: VITON

Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166. les yeux :

Contrôles d'exposition liés à la Éviter le rejet dans l'environnement. protection de l'environnement:

Protection liée à l'exposition

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. du consommateur :

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique : Gaz liquifié. couleur: Incolore. odeur: Neutre.

: Ha Non applicable.

Point/intervalle d'ébullition : -19 °C Point d'éclair : Aucun(e) Vitesse d'évaporation : Non applicable.

Limites d'explosion : limite Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: aucune, sous

supérieure : conditions d'essai normalisées (20°C).

Des limits d'inflammabilité s"exposent à des températures supérieures à 28°C.

limite inférieure : Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: aucune, sous

conditions d'essai normalisées (20°C).

Des limits d'inflammabilité s"exposent à des températures supérieures à 28°C.

Pression de vapeur : 420 kPa (@ 20°C). Densité relative : 1.18 g/cm³ (à 20°C).

Hvdrosolubilité: Partiellement soluble dans l'eau

Auto-inflammabilité: 288-293 °C Viscosité: Non applicable.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

produit: Ref.Nr.:

BDS002467_2_20190911 (FR)

Remplace:

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

HF peut se former

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ?	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

produit: Ref.Nr.:

BDS002467_2_20190911 (FR)

Remplace:

OVNOCITION	ronotoo:
exposition	reperee.

compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont danger par aspiration

pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation des vapeurs peut provoguer nausee, maux de tete et

etourdissement

Ingestion: Il ne se produira probablement pas d'ingestion

Contact avec la peau : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure. Contact avec les yeux : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

Données toxicologiques :

Pas de renseignements disponibles

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Données ecotoxicologiques:

Pas de renseignements disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas biodégradable rapidement

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pour tous les ingrédients le coefficient de partage n-octanol/eau est inférieur à 4.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de renseignements disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

PRP (potentiel de réchauffement 7

planétaire):

(calculé conformément à l?annexe IV du Règlement(UE) No 517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés)



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

produit: Ref.Nr.:

BDS002467 2 20190911 (FR)

Remplace:

SECTION 13: Considérations relatives à l'éimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute

précaution d'usage.

Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnment, éliminer ce produit dans un

centre agréé de collecte des déchets.

La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et Emballage contaminé:

nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN: 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: **AÉROSOLS**

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.2 ADR/RID - Code de 5A classification:

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour Non l'environnement: IMDG - Polluant marine No IATA/ICAO - Dangereux pour Non l'environnement:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (E) IMDG - Ems: F-D, S-U IATA/ICAO - PAX: 203 IATA/ICAO - CAO 203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.



Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit:

AIR DUSTER EXTREME

Date de création/révision: 11.09.19 Version: 1.0

Ref.Nr.:

BDS002467_2_20190911 (FR)

Remplace:

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. danger:

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigenges de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

